



LA CGT CONFIRME SON ANCRAGE À TECHNIS !

Du 20 au 27 mai, près de 500 cheminots du FRET étaient appelés à s'exprimer aux premières élections professionnelles à Technis.

Le constat est clair : la CGT des Cheminots confirme sa position de première organisation syndicale pour porter les luttes et les revendications des cheminots du matériel Fret !

Les cheminots du Fret connaissent une situation difficile, avec la création depuis le 1^{er} janvier de deux nouvelles sociétés, Hexafret et Technis, dans lesquelles ils ont été transférés, devant ainsi faire face à de nombreuses attaques sur leurs droits.

Dans ce contexte, ils se sont massivement mobilisés lors du 1^{er} scrutin des élections professionnelles du CSE Technis, à hauteur de 80 % dès le premier tour. Ils ont placé la CGT première organisation syndicale avec 29,11 % des voix tous collèges et une avance de près de 4 % sur la deuxième OS (CFDT), près de 5 % sur la troisième (UNSA) et plus de 8 % sur la quatrième (SUD- Rail) !

Cela confirme leur volonté de se mobiliser pour améliorer leur quotidien et la production ferroviaire.

Comparé aux dernières élections du CSE Fret, la CGT confirme sa première place sur le périmètre Fret en progressant en pourcentage et en voix.

La CGT des cheminots remercie toutes celles et tous ceux qui lui ont porté leur confiance !

Celle-ci honore et oblige les **8 nouveaux élus CGT** titulaires et suppléants, ainsi que l'ensemble de notre organisation, à poursuivre et renforcer l'action menée par la CGT pour sauvegarder et développer le service public ferroviaire du transport de marchandises.

Dès les prochaines semaines, les premières négociations d'accords lors de la mise en place du CSE Technis donneront lieu à la réaffirmation, par la CGT des Cheminots, de la nécessité d'un haut niveau de droits pour tous les salariés concernés. Cela passera notamment par la prolongation, pour une durée indéterminée, des accords de maintien des droits sociaux initialement arrachés pour 36 mois, par le rapport de forces amorcé en novembre 2024.



La force donnée par les cheminots à notre organisation syndicale appuiera également nos batailles d'intérêt général pour qu'avec eux, nous obtenions :

- La possibilité de repositionnement sur les 23 flux Fret cédés au privé, comme première étape de reconquête du service public ferroviaire de marchandises ;
- Le financement des projets de développement du service public ferroviaire, portés par la seule CGT avec, par exemple, l'embranchement au RFN des grands ports, MIN et centres industriels ;
- Les embauches à la hauteur de la charge de travail, par atelier, notamment par la régularisation des intérimaires et CDD déjà en poste ;
- L'obtention d'une organisation du travail améliorant l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle, les moyens matériels et de formation pour bien travailler, et ce en toute sécurité.

Notre reconquête d'un service public ferroviaire de transport de marchandises, répondant à l'intérêt général et aux besoins des chargeurs ne se fera si sans, ni au détriment, des cheminots des ateliers du Fret !

Des perspectives et de l'action collective pour concrétiser les espoirs :
voilà ce que porte la CGT des Cheminots !

**AVEC LA CGT,
TOUTES ET TOUS CHEMINOT-ES !**

